

# À Verrières, ces éoliennes pas encore sorties de terre qui dérangent

## ENVIRONNEMENT

Une enquête publique est en cours concernant le projet en cours sur le site de Vinnac.

Maxime Cohen  
mcohen@midilibre.com

L'implantation de cinq éoliennes sur la commune de Verrières ne fait pas que des heureux. « Ils sont tout de même minoritaires », souligne Jérôme Mouriès, le maire de la commune. Parmi les récalcitrants, la Fédération des grands causses, SOS busards et l'association CO-27 XII. Ce jeudi matin, ils étaient réunis, à la mairie de Verrières, pour remettre leurs conclusions au commissaire-enquêteur, à propos du projet. Une enquête publique est ouverte jusqu'à la



Les opposants au projet ont remis leurs conclusions au commissaire-enquêteur, jeudi.

PHOTO M.C.

fin du mois de juillet.

### La biodiversité locale pointée du doigt

Les plans prévoient l'implantation de cinq moulins à vent modernes, sur le site de Vinnac. Un dossier vieux de dix ans qui arrive enfin à son terme. Les membres des associations pointent tout de même quelques manquements dans l'étude réalisée par Corieaulys. Elle pointe notamment du doigt le travail réalisé sur la biodiversité locale. Elle serait impactée, selon eux, par l'arrivée de cette unité de production électrique. « Il s'agit du domaine vital d'espèces protégées, comme l'aigle royal, les vautours fauves et moine ou encore du gypaète barbu, note Bruno Ladsous, de la Fédération des grands causses. Ce sont des espèces pour lesquelles il y a des plans nationaux d'action. » Autrement dit, il s'agit d'espèces de

rapaces menacées. De même pour les « chauves-souris et la grande noctule, c'est un secteur vital pour elle et le projet dit qu'il y a un risque résiduel fai-

ble », ajoute Bruno Ladsous. L'étude d'impact mentionne : « Il conviendrait d'éviter toute construction d'éolienne sur les communes dont la note est supérieure à 5/10. À l'opposé, les communes situées à l'ouest du PNRGC, dont la note est inférieure à 5/10, présentent peu d'enjeux liés aux vautours et seraient à privilégier pour la construction de parcs éoliens. À Verrières, les notes sont de 6,46 pour le vautour moine, 4/10 pour le vautour fauve, 2,14 pour le gypaète barbu, 1,5/10 pour l'aigle royal et 0/10 pour le vautour percnoptère. » Selon les « antis », « les observations ont été réalisées sur seulement treize mois : deux exercices auraient permis des inventaires plus complets ». Le maire, Jérôme Mouriès, est conscient que le risque 0 de collision avec les rapaces n'existe pas. « Sur ce parc, il y aura des

radars pour limiter cela, il faut les généraliser, parce que ça marche, aborde l' élu. On peut imaginer que lorsqu'un rapace décède à la suite d'une collision,

on se serve de l'argent généré par les éoliennes pour en réintroduire deux. » Autant de mesures qui ne satisfont pas les associations. Elles ne veulent plus d'éolien en Aveyron. « On a déjà un territoire à énergie positive, on pourrait miser davantage sur l'hydraulique », ajoute Bruno Ladsous. L'Aveyronnais est aussi administrateur auprès du Céréme (Cercle d'étude réalités écologiques et mix énergétique). L'association, « créée par des citoyens », « souhaite que le débat sur la politique énergétique de la France soit fondé sur des analyses objectives et indépendantes de tout intérêt financier, débarrassées de tout préjugé ». Elle est largement engagée contre l'éolien à l'échelle nationale, comme le montre son représentant local. Pour d'autres observateurs plus anonymes, comme Greg, « sim-

ple utilisateur de la forêt », l'emplacement fait tâche. « Ça m'a paru étonnant que ce petit bout de forêt isolé là-haut soit choisi, explique-t-il. C'est de plus en

plus compliqué de trouver un morceau de forêt sans trouver des barrières tous les trois mètres. Je ne suis pas contre l'éolien de manière générale. » Au contraire, pour Christian Albini et Alain Mondeteguy, membres de Sud-Energia, « ce projet coche toutes les cases ». La coopérative citoyenne « apporte des solutions locales pour agir contre le dérèglement climatique ». Avec leur œil averti, les deux hommes, à l'ombre des arbres de Verrières, notent que « ce projet coche toutes les cases ». « Il est utile socialement et l'argent servira localement, reprennent-ils. Il faut arrêter de dire qu'il s'agit d'un projet industriel, c'est un projet citoyen exemplaire qui n'a rien à voir avec ceux des grands groupes. » Désormais, c'est au commissaire-enquêteur qui tient des permanences à la mairie jusqu'à la fin du mois, de rendre son avis.